

BILAN DE COMPETENCES



Objectif

Permettre à un salarié de faire le point sur ses compétences, aptitudes et motivations et de définir un projet professionnel et/ou de formation.

Contenu

1- Phase préliminaire et d'accueil:

Informar sur les conditions de réalisation du bilan, ainsi que des méthodes et techniques de mise en œuvre
Définir et analyser la nature des besoins
Confirmer l'engagement du bénéficiaire

2- Phase d'investigation:

Analyser les motivations et intérêts professionnels et personnels
Identifier les compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, les

connaissances générales
Déterminer les possibilités d'évolution professionnelle

3- Phase de conclusion:

Prendre connaissance des résultats de la phase d'investigation
Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet de formation
Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet

Modalités

Pour les salariés - le bilan est un droit pour tous

Possibilité de bilan modulaire

Entretiens individuels approfondis, méthode participative et interactive, conseils personnalisés

Calendrier et durée

Durée : de 20 à 24 heures

Calendrier à définir avec le bénéficiaire

Financement

Le bilan peut être financé par l'entreprise (plan de formation) ou par un OPACIF ou OPCA (organisme paritaire agréé) dans le cadre d'un congé de bilan de compétences, pendant ou hors temps de travail.

Lieux de formation

Greta Dore Allier - 8 rue du Président Wilson
03300 CUSSET

Greta Dore Allier - 68 avenue Léo Lagrange
63300 Thiers

Contact

Christophe BERNIGAUD, Conseiller en Formation Continue

☎ 04 70 97 78 58

Christophe.bernigaud@ac-clermont.fr



Greta du bassin Dore Allier

bd du 8 mai 1945

03300 CUSSET

☎ 04 70 31 44 55

www.greta-doreallier.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes